



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Jean-Marc POMMIER, Maire de la commune de Bonnières sur Seine,

- Atteste que la **délibération n° 2014/66 en date du 23 juin 2014 approuvant la modification simplifiée du plan local d’urbanisme de la commune**

a été affiché aux portes de la Mairie du 24 juin 2014 au 24 juillet 2014.

Certificat délivré pour servir et valoir ce que de droit,

à Bonnières/Seine, le 28 juillet 2014

Le Maire,



J.M. POMMIER